

**Fédération Française
De Pétanque et Jeu Provençal**

Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports



**COMITE REGIONAL GRAND EST
COMITE DES VOSGES**

Maison des Associations

Entrée 12

Quartier de la Magdeleine 88000 EPINAL

COMPTE RENDU REUNION CD 88 ET CLUBS

SALLE BARBELOUZE 88190 GOLBEY

DATE :

9 mars 2024

HEURE :

**9 H 30 CD – 14 h 30
Clubs**

ANIMATEUR :

ALLAN ABDELFADI

REUNION DU MATIN ENTRE LES MEMBRES DU CD 88

**Membres du comité excusés : Mrs
Serge JACQUOT, Yannick MERY, Jean
Marie DANIEL, Lucien BERTRAND, Pascal
BALLAND**

OUVERTURE DE LA SEANCE EN FONCTION DE L'ORDRE DU JOUR (ANNEXE 1)

M. ABDELFADI apporte des précisions sur la tenue d'un membre d'un comité lors d'une AG et nous fait part de précisions concernant des modifications intervenues lors du congrès 2023 de la FFPJP. (Annexe 2)

Pas de remarque de la part des personnes présentes.

DIVERS :

Il est évoqué le problème des équipes qui refusent de participer aux championnats régionaux alors qu'ils sont qualifiés d'office du fait de leurs résultats lors des championnats départementaux, pour des raisons non justifiées, et qui ne sont pas sanctionnés ; Après discussions, et vote, il est décidé qu'une sanction sera prise à leur encontre. Il sera ajouté un article à notre règlement intérieur.

Informations Grand Est : Par suite du déficit constaté pour 2023 de 33 565.71 €, expliqué par le salaire du CFTR, des frais dus au centre régional d'entraînement jeunes, et le coût des championnats régionaux, il a été décidé l'augmentation du prix des licences de 2 € à partir de 2025. De ce fait, le CD 88 devra donc supporter une charge financière supplémentaire de 3 200 € à l'année. Après, un tour de table, et vote, l'augmentation appliquée par le CD à partir de 2025 sera de 5 € qui nous permettra de pouvoir étudier des projets (augmentation des indemnités pour les championnats régionaux par exemple) tout cela sera vu ultérieurement.

Après discussions et votes à l'unanimité, il est décidé que :

- La subvention pour le National jeunes de RAON est renouvelée soit 500 €-
- Le Club de Rambervillers ayant deux équipes évoluant en National, se voit attribuer une subvention de 1 000 € pour cette année.

Daniel nous annonce la suppression du goal avérage pour la Coupe des Vosges Vétérans, par suite de la constatation de communication de scores erronés par certaines équipes.

Nous procédons à l'attribution des délégations aux tables de marque des différents championnat et trophées, ainsi que des rencontres au niveau régional.

Questions diverses : Joël demande des précisions sur le déroulement du vote lors du Congrès concernant le mode de scrutin. Le président de la FFPJP nous a expliqué que cette modification avait été demandée par le ministère des sports et que si nous allions contre, notre fédération serait radiée... un nouveau vote a été organisé car certains départements n'étaient pas présents dans la salle lors du premier, ainsi que le permet le règlement de la fédération.

Les contrôles d'alcoolémie seront renforcés lors des différents championnats. Les modalités seront précisées prochainement.

En ce qui concerne l'AG 2024 de notre comité départemental, nous n'avons pas encore le lieu. Nous ferons donc appel cette après-midi aux clubs. Nous espérons pouvoir régler ce point rapidement.

FIN de la première réunion.

=====

Réunion de l'après-midi en présence des représentants de tous les clubs du CD 88 à l'exception de ceux de Vincey, non représentés et non excusés.

Accueil par Allan des représentants des clubs. Un nouveau président pour le club d'Eloyes depuis notre dernière AG, en la personne de M. Yanis BISCHOFF, bienvenue à lui et son nouveau comité.

Lecture du discours par Allan (annexe 3)

INTERVENTION DE LA SECRETAIRE GENERALE pour les COMMISSIONS FEMININE ET HANDIPETANQUE – ARBITRES -

Annexe 4

COMMISSION DES COMPETITIONS

Annexe 5 – M. Daniel BENOIT

Suite à une question d'une personne présente, il est rappelé que lors de toute compétition les documents relatifs à un accident survenant lors de celle-ci, doivent être à la disposition de la personne concernée, afin de permettre de procéder à la déclaration d'accident suivant les instructions de la fédération.

COMMISSION FEMININE

Voir précédemment (annexe 4)

COMMISSION HANDIPETANQUE

Voir précédemment (annexe 4)

COMMISSION ARBITRALE

Voir précédemment (annexe 4)

COMMISSION DE DISCIPLINE

M. PAPELIER responsable de la commission nous apporte des précisions sur le fait que le jury lors d'une compétition, ne peut plus retenir la licence d'un joueur auteur d'une faute A partir de la catégorie 5 de type de faute, le président du comité départemental transmettra le dossier au responsable de la commission nationale et le joueur sera suspendu immédiatement jusqu'à comparution. Il regrette cette décision.

COMMISSION JEUNES

Il est précisé que les tables de marque seraient gérées par les membres de la dite commission.

En ce qui concerne les CDC-CRC, nous sommes en attente de connaître les dates et groupes.

Il est important que les parents soient conscients qu'en cas d'inscription aux championnats départementaux qualificatifs au championnat régional et France, les dates sont connues à l'avance, il est donc anormal que les jeunes ne puissent y participer.

=====

Nous procédons aux tirages des rencontres de coupe de France de jeu provençal et de pétanque 2024.

Les résultats du tirage seront sur le site du comité dans la soirée. Rencontres pour le jeu provençal à Eloyes les 23 et 24 mars 2024. Le clubs d'Eloyes proposera un repas pour les équipes participantes qui sera communiqué dans les prochains jours pour le samedi.

Le vainqueur de ces rencontres sera qualifié pour la phase régionale.

Date butoir du 1^{er} tour pour la coupe de France de pétanque, le 26 mai 2024.

QUESTIONS DIVERSES

M. BOUTON président du LPE revient sur l'organisation des rencontres « INTERCLUB » les samedis, qui pénalisent les concours se déroulant à SOBA ce jour-là. Le fait d'avoir porté la dotation du club à 33 % sur un concours avec un faible nombre de participants, entraîne une perte financière. Ce point ne sera pas modifié ;

Allan s'engage à rediscuter de ce problème auprès de la ligue Grand Est et reproposer que cette compétition soit organisée un dimanche.

Les AG clubs 2024, année électorale pour tous, devront être organisées avant le 10 novembre 2024 pour que les présidents qui voteront pour les renouvellements du comité départemental, ainsi que du comité directeur de la FFPJP, soient ceux en exercice.

Nous faisons appel à candidature pour l'organisation de notre assemblée générale électorale du 23 novembre 2024. Nous recherchons un endroit assez vaste pour vous accueillir avec un local à part pour la bonne tenue des élections et dépouillement. Nous attendons vos candidatures.

Plus aucun sujet n'étant abordé, nous procédons à la clôture de cette réunion.

=====

Mme Mireille DEPAOLI
Secrétaire Générale du CD 88

=



M Allan ABDEL FADI
Président du CD88